

**REPUBLIQUE TUNISIENNE**  
**MINISTERE DES FINANCES**  
**SOCIETE EL BOUNIANE**  
**Identifiant unique : 0001924S**  
**Appel d'Offres N°: 06/2022**  
**Pour la deuxième fois**

**Relatif à la réalisation des travaux de réaménagement du Rez de chaussée & Mezzanine**  
**Selon les procédures simplifiées**

La société EL-BOUNIANE se propose de lancer un Appel d'Offres pour la réalisation des travaux de réaménagement du rez de chaussée et mezzanine.

Les entrepreneurs spécialisés dans l'activité et agréés par le **Ministère de l'Équipement et de l'habitat: B0 catégorie 02 ou plus** peuvent télécharger gratuitement le cahier des charges par consultation du site [www.tuneps.tn](http://www.tuneps.tn).

Les entrepreneurs désirant participer peuvent visiter le lieu des travaux et consulter les plans mis à leurs dispositions au siège de la société EL BOUNIANE, et ce, du Lundi au Vendredi de 8h00 à 15h30.

A l'exception de la caution provisoire et l'extrait du registre national des entreprises, les offres techniques et financières ainsi que les documents administratifs doivent parvenir en ligne via TUNEPS.

**Remarque: Si la taille du document numérique (uniquement en ce qui concerne l'offre technique) dépasse le volume autorisé sur TUNEPS, une partie de l'offre peut parvenir hors ligne à l'adresse citée ci-dessous.**

La caution provisoire et l'extrait du registre national des entreprises doivent parvenir avant la date et l'heure limite de réception des offres sous pli fermé portant la mention :« **A ne pas ouvrir - Appel d'Offres N° 06/2022 relatif à la réalisation des travaux de réaménagement du rez de chaussée et mezzanine pour la deuxième fois.** » et ce par courrier recommandé ou par rapide poste ou remise directement au Bureau d'Ordre de la société EL-BOUNIANE (Contre décharge) à l'adresse suivante :

**SOCIETE EL BOUNIANE**  
**68, avenue Farhat HACHED 1001-TUNIS-**

Le dernier délai de réception des offres est fixé pour **le Jeudi 22 Septembre 2022 à 10h00.**

L'ouverture des offres aura lieu **Jeudi 22 Septembre 2022 à 11h00** en Séance Publique au siège de la Société *EL BOUNIANE* cité ci-dessus.

Le montant de la caution provisoire est fixé à **4.000,000 dt.**

***Toute offre ne comportant pas la caution provisoire ou parvenue après les délais sera automatiquement éliminée.***

***Les soumissionnaires seront liés par leurs offres pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter du jour suivant de la date limite de réception des offres.***